

Rencontre avec la Fédération bancaire française

29/05/2019

Le 29 mai 2019 la Fédération bancaire française (FBF) a répondu à l'invitation du parquet général de la Cour de cassation à venir échanger sur des thématiques d'intérêt commun. Les échanges, à la fois riches et fructueux, ont notamment portés sur les avis à tiers détenteur et le nantissement de contrats d'assurance-vie, les taux négatifs, l'hameçonnage, ou encore la question de l'application de l'année lombarde au calcul des intérêts des prêts immobiliers.

La Fédération bancaire française était représentée par sa Directrice générale, Madame Marie-Anne BARBAT-LAYANI, accompagnée de Messieurs Christian LOTHION, directeur de la sécurité, Jérôme PEDRIZZETTI, directeur juridique et conformité et Jérôme RAGUÉNÈS, directeur numérique – systèmes et moyens de paiement. Madame Sophie NÉRAC (direction juridique du Groupe BPCE) et Madame Laurence WYNAENDTS (Deputy General Counsel, Legal department - HSBC France) ont également pris part à cette rencontre. Outre Monsieur le procureur général et des membres de son cabinet, étaient présents des magistrats du parquet général des 1^{ère} et 2^{ème} chambres civiles ainsi que de la chambre commerciale.



Mme Barbat-Layani



Parquet général

Relations institutionnelles